

Aéroclub de Colmar

Assemblée générale annuelle du 22 décembre 2020

L'Assemblée générale a été ouverte à 18h40 en visio-conférence avec 33 participants connectés à l'ouverture. Au total, 38 membres se sont connectés au cours de l'Assemblée (voir liste en annexe).

1 – Rapport moral pour l'année 2019

Plusieurs tentatives ont eu lieu pour organiser une assemblée générale annuelle 2019 dans les conditions statutaires habituelles. La situation sanitaire a conduit à organiser par défaut une assemblée par visioconférence pour la première fois de l'histoire du club. Néanmoins, cette procédure dérogatoire aux Statuts du club a été légitimée par « l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19 ».

La principale action de l'année 2019 a été la réorganisation de l'école sous la conduite de Cyril Langibout en vue du passage sous le régime DTO (Declared Training Organisation). La déclaration a été faite et validée par la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile. Cette importante étape dans la vie de l'association, qui a nécessité deux ans de préparation, a été franchie.

Le Président travaille actuellement à la mise à disposition de deux avions de location :

- un DR400 140B dont le niveau tarifaire, fonction du prix de location, devrait être proche de celui des Ecoflyers
- un PIPER PA28 à train rentrant et pas variable, équipé IFR (étude tarifaire en cours)

Quelques points à retenir de l'Assemblée générale de la Fédération Française Aéronautique

- 39 300 licenciés pilotes auxquels se rajoutent les 2768 licences « Passion du vol », créées pour répondre à la demande du co-avionnage (Wingly) et comptabilisées par la Fédération dans les licences pour afficher une masse globale d'environ 42 000 licenciés,
- radiation d'une dizaine d'aéroclubs n'ayant plus d'existence ou ne payant plus de cotisation,
- 529 000 heures de vol en 2019, en hausse de 1,38%
- 20% des clubs dépassent les 1000 heures de vol par an
- turnover annuel des licenciés estimé à 20%

A noter toutefois que le Comité Régional Grand Est a enregistré une baisse de 5% de ses heures de vol en 2019.

Le Président propose d'organiser le samedi 9 janvier 2021 à 17h00 une réunion d'information des membres sur la politique du club, suivie du pot de nouvel an. Cette réunion est projetée sous réserve d'éventuelles restrictions sanitaires.

2 – Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale 2018

Le Président a présenté sous forme de diapositives les principaux points de l'AG 2018.

Le rapport a été soumis à l'approbation de l'Assemblée par la voie du système de vote secret par visioconférence. Le rapport a été approuvé par 31 voix favorables et 1 abstention.

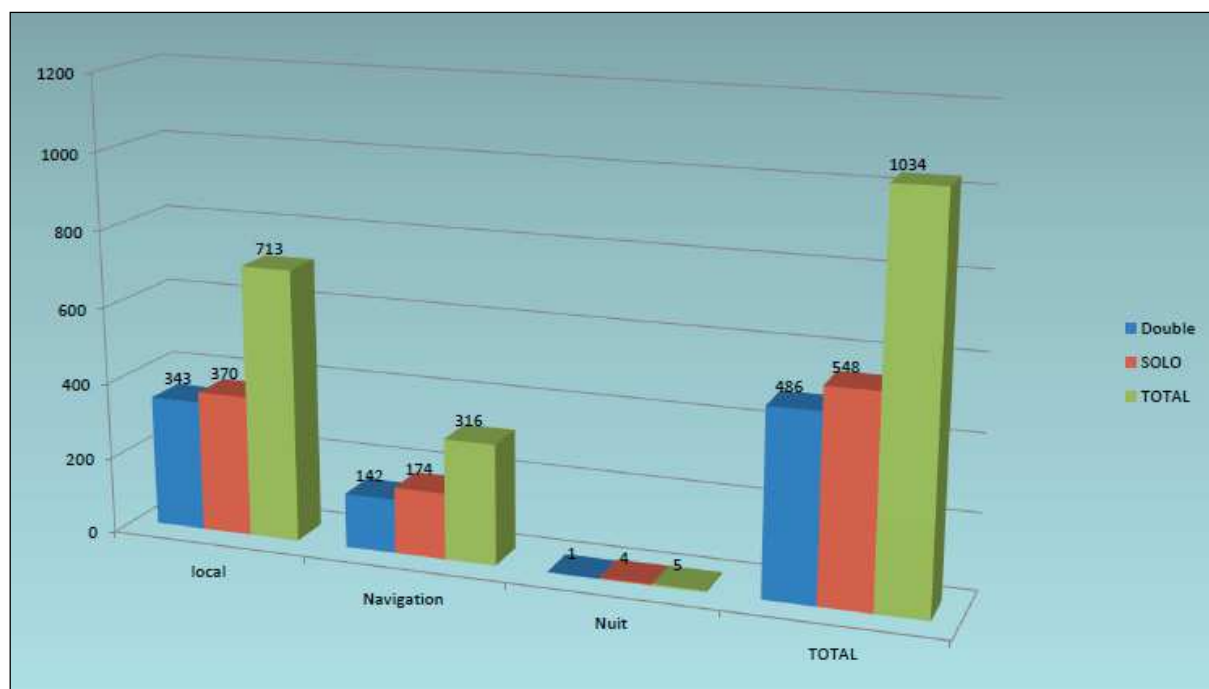
3 – Rapport d'activité

Ce travail a été préparé comme chaque année par Marc Gilg, qui assure également le montage des rapports à fournir à la FFA et la Direction Générale de l'Aviation Civile.

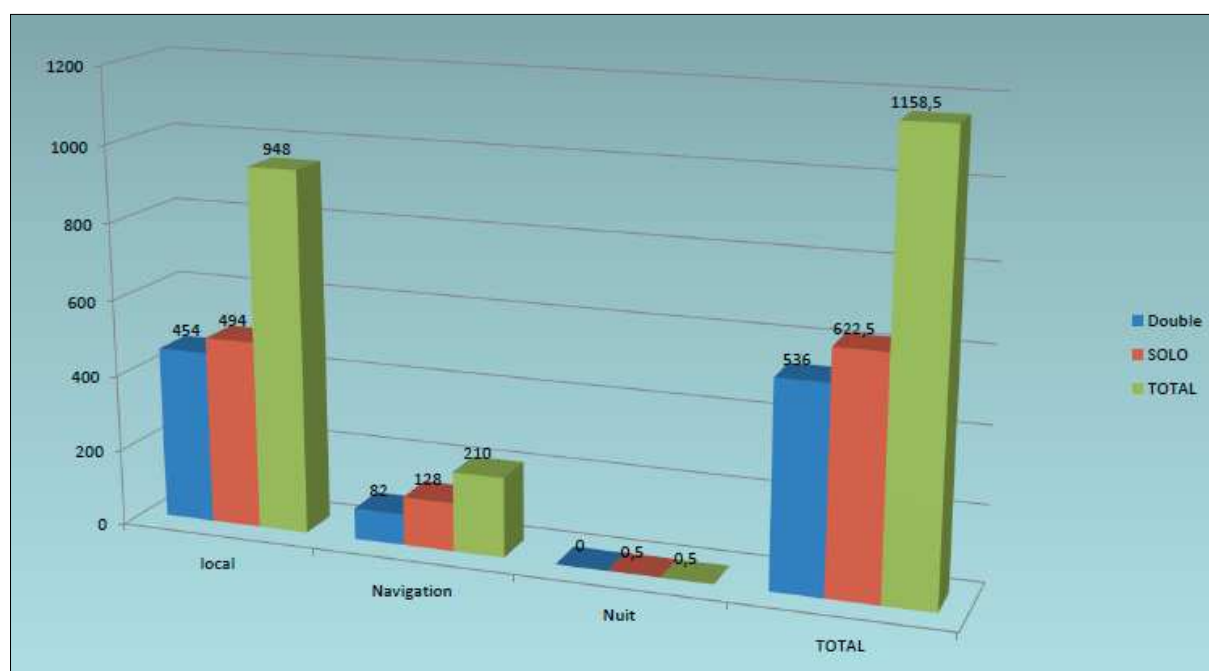
Nombres de membres actifs pilotes en 2019 : 89 (95 en 2018)

Brevets et qualifications : deux licences PPL en 2019 (Cyril Stentz et Gilles Alizard). Pas de licence LAPL

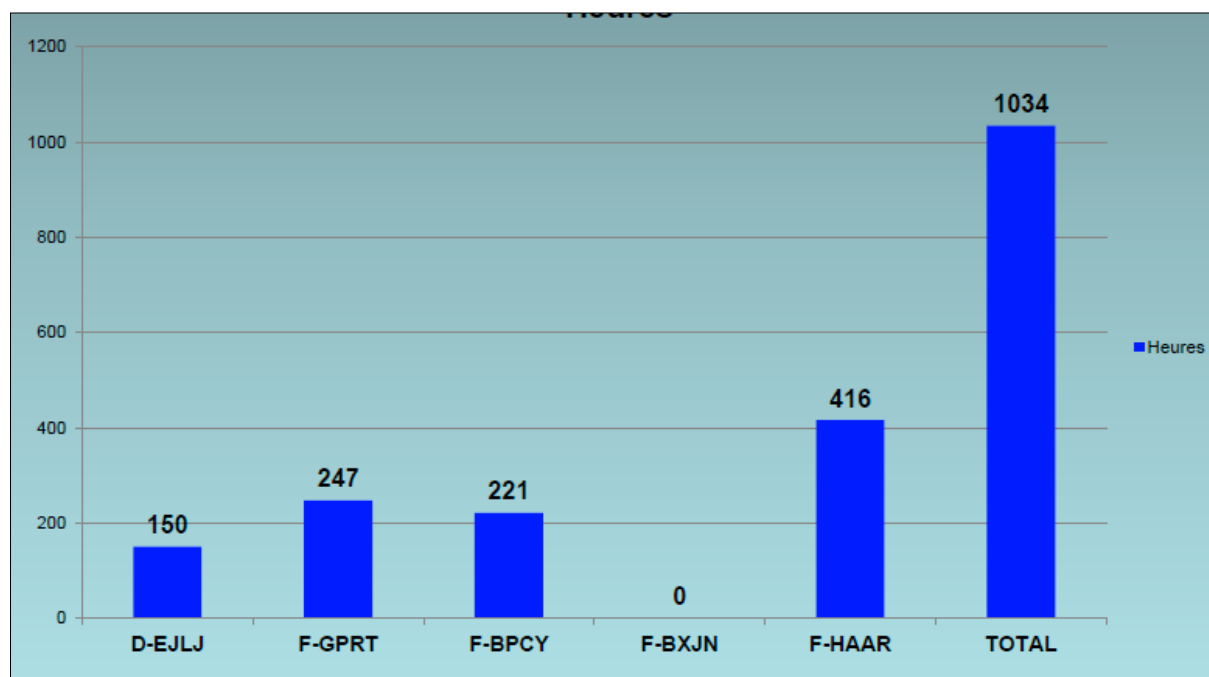
Nombre d'heures de vol réalisées en 2019 : 1 034 hdv



Comparaison avec les heures de vol 2018 (1158 hdv)



Détail des heures par avion 2019



Le principal point à noter est une baisse des heures de vol 2019 (1034 heures) par rapport à 2018 (1158 heures). Les deux principaux facteurs pouvant expliquer cette baisse sont l'immobilisation d'un Ecoflyer durant l'été 2019 pour cause technique, ainsi que la fermeture de la piste pour travaux durant un mois.

Pour l'année 2020, la crise sanitaire conduit à des prévisions très pessimistes (878 heures réalisées au jour de l'Assemblée). Cependant, les cours BIA ont pu être maintenus pour 10 élèves du collège Berlioz à l'initiative de Patricia Bigot. Les vols de découverte organisés pour les participants au BIA 2018 ont été pris en charge par l'Armée de l'Air.

Le club conserve toujours en réserve l'Ecoflyer F-HCLM immobilisé dans le hangar avec son moteur Thielert en fin de potentiel. Il est actuellement utilisé comme solution de dépannage pour les pièces détachées. Sa remise à neuf en état de vol est estimée à 110 K€.

Intervention d'Eric Schnell : comment expliquer la baisse du nombre d'élèves de 30 en 2018 à 20 en 2019 ?

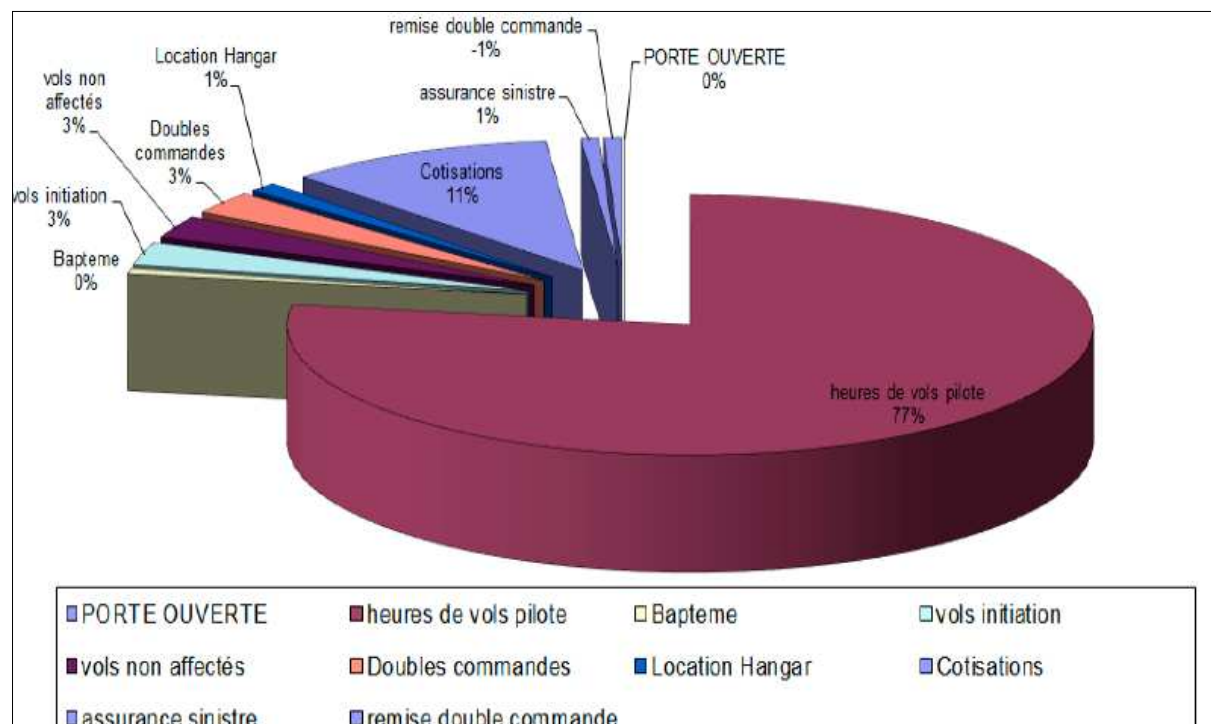
Réponse du Président : l'arrivée de Cyril au poste de chef-pilote en 2018 a eu pour effet d'accélérer la fin de formation d'une partie des élèves (6 licences PPL et un brevet de base en 2018). Peut-être y a-t-il également la concurrence de l'école ULM. De fait, le phénomène n'est pas vraiment analysé.

Intervention de David Michel Muller : David Michel suggère de remanier le site internet pour une optimisation sur smartphone et un meilleur référencement sur Google. Il est prêt à participer à un projet, ayant une expérience préalable du sujet.

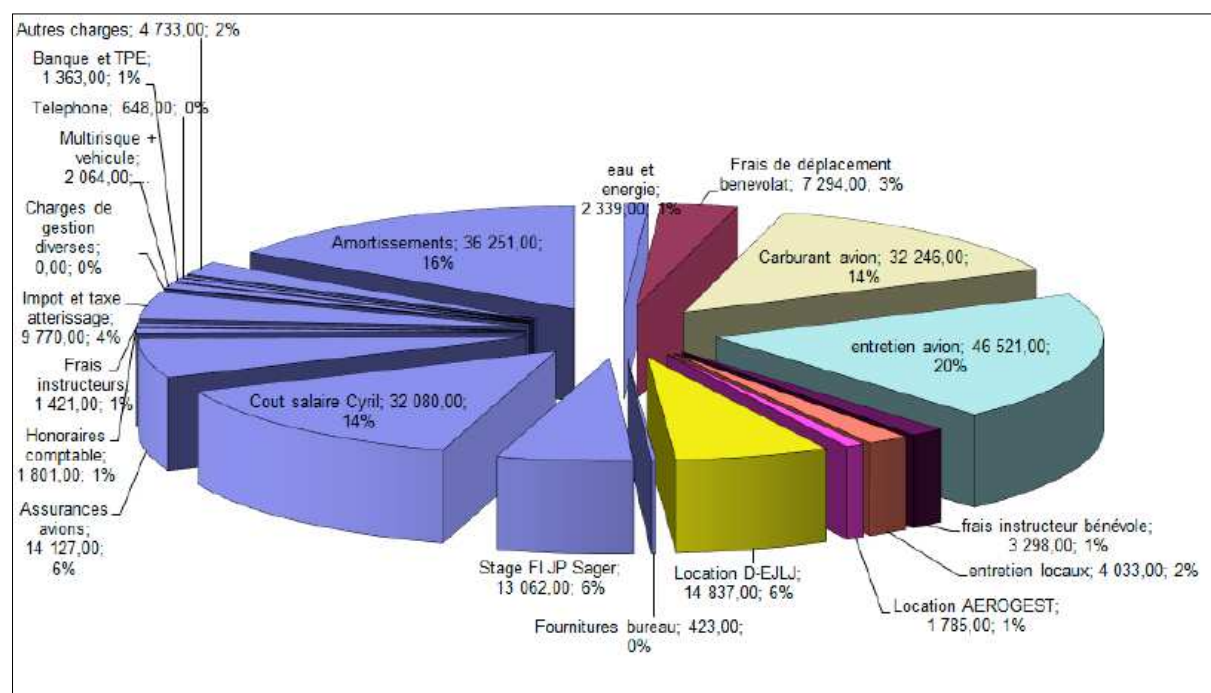
En clôture du rapport d'activité, le Président rappelle l'accord passé avec ADC pour le vol de nuit en période hivernale : réduction de 50% sur le prix de la taxe de balisage dans le créneau horaire 17h00 / 19h00. Pour mémoire, le forfait du quart d'heure de balisage est de 72,07 € TTC plein tarif en 2020, soit 36,04 €TTC avec réduction.

4 - Rapport financier

Synthèse des recettes 2019



Synthèse des dépenses 2019



Compte d'exploitation 2019

Recettes		Dépenses	
		eau et energie	2 339
		Frais de déplacement	
PORTE OUVERTE	0,00	benevolat	7 294
heures de vols pilote	136 938	Carburant avion	32 246
Baptême	1 235	entretien avion	46 521
vols initiation	5 050	frais instructeur bénévole	3 298
vols non affectés	4 909	entretien locaux	4 033
Doubles commandes	5 000		
Location Hangar	2 000		
Cotisations	18 990		
assurance sinistre	1 275	Location AEROGEST	1 785
remise double commande	- 1 330	Location D-EJLJ	14 837
autres produits	2 703,00		
Subvention d'exploitation	20 501,00		
reprise sur provisions	9 950,00	Fournitures bureau	423
divers	336,00	Stage FI JP Sager	13 062
		Cout salaire Cyril	32 080
		Assurances avions	14 127
		Honoraires comptable	1 801
		Frais instructeurs	1 421
		Impot et taxe atterissage	9 770
		Charges de gestion diverses	0
		Assurances	2 064
		Banque et TPE	1 363
		Telephone	648
		Autres charges	4 733
		Amortissements	36 251
Chiffre d'affaire	207 557,00	Sous-Total	230 096
transfert de charges	0,00		
TOTAL produit d'exploitation	207 557,00	TOTAL	230 096
Résultat d'exploitation -22 539.00			

Compte de résultat 2019

BILAN Financier		Emprunt en cours	
Résultat Exploitation	-22 539	Emprunt CM	3 665
Résultat financier	-400	Emprunt HCLM 155K	1 271
Résultat courant avant IMPOT	-22 939	Emprunt HAAR 151K	0,00
		Mat Informatique 6K	707
		Emprunt moteur HAAR 36Mois	8 064
Charge expetionnel	0	Emprunt moteur BPCY 48Mois	0,00
		Emprunt CM Radio 8,33 (12k)	9 361
Bénéfice exercice	-22 939	Total général emprunt	23 068
Disponibilités au 31/12/12		20 603	

A l'analyse du rapport financier, le Conseil d'administration a relevé un excès d'amortissement des avions pour l'année 2019 avec pour conséquence des valeurs insuffisantes au bilan (voire nulle pour l'un des avions) et un résultat financier fortement négatif puisque les dotations au compte d'amortissement s'analysent comme des charges et viennent en déduction des résultats. Ce point est à revoir avec le cabinet comptable KPMG.

Eric Schnell rappelle que le Conseil d'administration s'est prononcé en faveur du rétablissement des réviseurs aux comptes. Ces postes nommés en assemblée générale n'étaient plus pourvus depuis que le club fait appel à un cabinet comptable qualifié pour certifier les comptes.

Le Président confirme cette décision. L'Assemblée générale du printemps 2021 sera sollicitée pour nommer deux réviseurs parmi ses membres. Un appel à candidature sera fait en préalable, avec l'invitation à l'AG.

Eric Schnell : le résultat financier de – 22 000 euros est en partie lié aux excès d'amortissements. Peut-on dans ces conditions valider le rapport financier ?

Réponse du Président : le rapport a été certifié par le cabinet comptable et il est clos pour 2019. C'est pour l'année 2020 qu'une action corrective devra être engagée, vraisemblablement sous la forme d'une reprise d'amortissement. Il est également à noter que le club a assuré en 2019 la charge intégrale du poste du chef pilote, alors que cette charge est partagée pour moitié avec l'Aéro-Club du Haut-Rhin (Mulhouse-Habsheim) à compter de 2020 ce qui va évidemment influencer sur le résultat global.

Eric Schnell : Eric informe l'Assemblée qu'il a été conduit à démissionner de son poste d'Administrateur en raison d'un manque de visibilité sur plusieurs points et des écarts par rapport aux statuts. Il s'agit notamment de la gestion du poste de chef pilote et de l'incompatibilité entre la fonction d'Administrateur et la fourniture de biens et services au club.

En 2018, le recrutement de Cyril Langibout au poste de chef pilote a été approuvé par le Conseil d'administration au vu d'un plan de développement : dynamisation de l'école et hausse de l'activité globale d'au moins 250 heures de vol par an. Or l'année 2019 a vu une baisse du nombre d'élèves et 124 heures de vol en moins par rapport à 2018. La charge du poste étaient de 32 000 € pour une recette théorique de double-commande (35,00 € / heure) estimée à 10 000 €

Eric craint que le régime d'embauche de Cyril via une société tiers qui facture la prestation au club ne fasse courir un risque juridique au club. Il avait souhaité connaître l'avis de la FFA mais n'a pas eu de réponse sur ce point. Il note par ailleurs qu'il y a actuellement un gros potentiel d'instructeurs bénévoles sur le marché.

Réponse du Président : Stéphane est prêt à un débat sur tous ces sujets à la prochaine réunion d'information programmée le 9 janvier. Il est clair que les objectifs économiques n'ont pas été atteints en 2019. Il rappelle toutefois que le recrutement de Cyril n'était pas seulement motivé par un plan de développement mais également par l'obligation légale d'avoir un responsable DTO. Aucun bénévole n'était preneur de la fonction. Le régime d'embauche via une société tiers avait par ailleurs été étudié par Stéphane pour répondre à la volonté du club de ne plus gérer de salarié en direct (mauvais souvenir du contentieux aux Prud'Hommes avec l'ancien chef pilote). Il est exact que la crise économique liée au Covid a mis beaucoup de pilotes sur le marché de l'emploi, dont certains s'offrent à faire de l'activité bénévole pour avoir des heures de vol. Il convient de rappeler tout d'abord que ce changement de circonstances était imprévisible au moment de l'embauche de Cyril. Mais surtout les candidatures opportunistes liées à une crise temporaire sont à prendre avec réserve. Le club a besoin de stabilité du poste de chef pilote. Cyril présente des garanties sur ce point. Le Président n'est pas disponible pour gérer la volatilité des instructeurs. Le club a déjà vécu le départ d'instructeurs qui quittaient leur poste sans aucun préavis pour répondre à l'offre d'embauche d'une compagnie. Le lendemain matin, les créneaux de double-commande sur Aérogest étaient vides. Il fallait gérer la situation.

Eric précise qu'il conserve sa fonction de correspondant sécurité de la DTO. Mais il reste en désaccord sur les points évoqués ci-dessous ce qui motive sa démission du Conseil d'administration.

Gérard Collette : les sujets évoqués par Eric méritent un éclairage d'experts (régularité juridique de la gestion du poste de chef-pilote, retours économiques du poste, politique d'amortissement des avions. Il suggère que ces points fassent l'objet d'une présentation à une Assemblée générale ultérieure.

Conclusion du rapport financier

Le résultat de l'exercice est de – 22 939 euros.

Il y a néanmoins un point positif à noter : le club a terminé en 2019 le plan d'amortissement des emprunts d'acquisition des avions. L'Ecoflyer F-HAAR est entièrement payé. La situation héritée de la crise des Ecoflyers et des moteurs Thielert est apurée.

Le Président soumet à l'Assemblée le quitus aux Trésoriers pour l'année 2019.

Résultat du vote :

Oui	26 voix	84%
Non	1 voix	3%
Abstention	4 voix	13%

5 - Renouvellement partiel du Conseil d'administration

➤ *Renouvellement du tiers sortant : cinq postes à pourvoir pour un mandat de trois ans*

Gérard Aria, Hubert Durlwanger, Gérard Groff, Rémy Schillemann et Jean-Marc Pagiès arrivent au terme de leur mandat de trois ans.

Gérard Aria et Rémy Schillemann ont annoncé leur intention de ne pas se représenter pour un nouveau mandat, tout en continuant à assurer leurs tâches actuelles à l'aéroclub. Ces deux membres ont une part très active à la vie du club. Rémy s'occupe du bar dont il gère les approvisionnements. Il assure une présence régulière au club-house. Gérard accomplit de nombreuses tâches dont le suivi d'Aérogest et la communication interne.

Candidatures déclarées : Jean-Marc Pagiès, Hubert Durlwanger, Gérard Groff, Aimé Heideier, Dominique Gazeau, Jean-François Neu, Jean-Philippe Sager, Christophe Bueb

Résultats du vote (132 voix exprimées, chaque votant étant appelé à choisir 5 candidats) :

Jean-Marc Pagiès	30 voix
Dominique Gazeau	29 voix
Aimé Heideier	22 voix
Hubert Durlwanger	21 voix
Jean-Philippe Sager	22 voix
Jean-François Neu	15 voix
Gérard Groff	9 voix
Christophe Bueb	5 voix
Abstention	1 voix

Sont déclarés élus pour un mandats de trois ans, dans l'ordre des voix obtenues : Jean-Marc Pagiès, Dominique Gazeau, Aimé Heideier, Hubert Durlwanger et Jean-Philippe Sager.

➤ *Remplaçant d'Eric Schnell : un poste à pourvoir pour un mandat partiel de deux ans*

Candidats restant en lice : Jean-François Neu, Gérard Groff et Christophe Bueb

Résultats du vote (32 voix exprimées) :

Jean-François Neu	13 voix
Gérard Groff	9 voix
Christophe Bueb	10 voix
Abstention	0 voix

Jean-François Neu est déclaré élu en remplacement d'Eric Schnell.

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration ont remercié Gérard Groff pour ses nombreuses années de participation à la gestion du club dont il est aujourd'hui la mémoire la plus longue.

6 – Intervention du chef-pilote

Cyril Langibout précise qu'il a obtenu plusieurs qualifications en 2020 :

- examinateur instructeur qui lui confère l'aptitude à renouveler la qualification des instructeurs (ils ne sont que 3 dans le Grand Est)
- examinateur de classe (possibilité de renouveler l'IFR)

Il confirme que le dossier DTO de l'aéroclub a été validé. Les relations avec la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile dans le cadre du suivi de la DTO fonctionnent normalement à ce jour.

7 – Questions de l'Assemblée

Gérard Collette : comment s'organisa-t-on pour avoir la réponse aux questions posées par l'Assemblée (cf ci-dessous) sachant que la rencontre du 9 janvier doit être mise sous réserve.

Réponse du Président : s'il n'est pas possible de faire une réunion en présentiel au club début janvier, une visio-conférence sur Zoom sera envisagée en solution de repli.

En l'absence d'autres interventions, le Président a remercié l'Assemblée et clos la séance.

Le Président
Stéphane Wagner

Le Secrétaire général
Philippe Dufour

Assemblée générale du 22 décembre 2020

Liste des présents enregistrés en visioconférence (38 participants)

Claude	NEUVILLE	nve@wanadoo.fr
Jean-Marc	WECKNER	jeanmarc.weckner@vialis.net
David Michel	MULLER	davidmichelmueller@noos.fr
Patricia	BIGOT	bigotpatricia@hotmail.fr
Andréa	HALFF	andrea.halff@outlook.fr
jean-marc	PAGIES	jeanmarc.pagies@yahoo.fr
jean-Pierre	MARTIN	aerojpm@orange.fr
Pascal	VETTER	pascalvetter77@gmail.com
Jeremy	DIETRICH	jeremyhse@gmail.com
Eric	GOETZ	ericgoetz01@gmail.com
Eric	SCHNELL	e.schnell@free.fr
remy	SCHILLEMANN	schillemann.remy@orange.fr
François	COLLAS	altimetre@orange.fr
Stephane	WAGNER	stephane.wagner@mistralcom.fr
Hubert	DURLEWANGER	hubert@durlewanger.fr
Gerard	GROFF	gerard.groff@wanadoo.fr
Philippe	DUFOUR	philippe.dufour4@wanadoo.fr
Aimé	HEIDEIER	mantaraie@netcourrier.com
Pierre-Paul	ULRICH	pp.ulrich@gmail.com
Grégory	CHARLON	dragonchar@wanadoo.fr
Gérard	COLLETTE	gerandarn.co@gmail.com
Yann	PONTHIEU	yano.ponthieu@wanadoo.fr
Alexis	ROZIER	alexis.rozier11@gmail.com
Jean Philippe	SAGER	jeanphilippe.sager@yahoo.fr
Jean-François	GINOT	jfginot@laposte.net
Mostafa	HAMI-EDDINE	m.hamieddine@gmail.com
Daniel	GILBERT	daniel.gilbert1065@gmail.com
Barivola	RAKOTOARISOA	barichir@hotmail.fr
Marc	GILG	marc.gilg@uha.fr
Jean-François	NEU	neujef@hotmail.fr
Françoise	LEROMAIN	etsleromain@aol.com
Jean-Pierre	CONRAD	jp.conrad@free.fr
Claude comte	COMTE	claudio@wanadoo.fr
Charly	BALD-ENGEL	charly.68@orange.fr
Gérard	ARIA	gerard.aria@yahoo.fr
Dominique	GAZEAU	domi.gazeau@free.fr
Christophe	ZIMMERMANN	zimmermann.c@bbox.fr
Cyril	LANGIBOUT	c.langibout@free.fr